

Séance du 27 mars 2009

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal, convoqué le 20 mars 2009, s'est réuni au lieu habituel de ses séances et a délibéré sur la question suivante dont le compte rendu a été affiché à la porte principale de la Mairie.

-oOo-

PRESENTS : M.Grenet, Maire-Président ; M. Etchegaray, Mme Lauqué, M. Millet-Barbé, Mme Dumas, M. Labayle, Mmes Bisauta, Durruty, M. Soroste, Mme Gibaud-Gentili, M. Jaussaud, Adjoint ; MM. Pommiez, Saussié, Causse, Lozano, Mmes Chevrel, Darmendrail, Castel, MM. Escapil-Inchauspé, Arandia, Gastambide, Mmes Doucet-Joyé, Salducci, Pibouleau-Blain, M. Soudre, Mme Capdevielle, M. Aguerre, Mme Thicoïpé, M. Bergé, Mme Loupien-Suares, MM. Ugalde, Barrère, Conseillers municipaux.

ONT DONNE POUVOIR : M. Gouffrant à M. Jaussaud ; Mme Boé à Mme Chevrel ; Mme Chabaud-Nadin à M. Pommiez ; M. Lacassagne à Mme Darmendrail ; Mme Demont à M. Causse ; Mme Touraton à Mme Doucet-Joyé ; M. Etcheto à M. Aguerre.

SECRETAIRE : Mme Salducci.

OBJET : CULTURE et PATRIMOINE - Nouveaux Entretiens de Bayonne - Edition 2009

Monsieur CAUSSE présente le rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

A l'occasion du 60^{ème} anniversaire de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, de nombreux événements se déroulent dans toute la France et à l'étranger pour sensibiliser le public aux droits de l'homme et aux questionnements qui les entourent.

La Ville de Bayonne, ville natale de René Cassin, principal rédacteur de ce texte visionnaire et Prix Nobel de la Paix, a souhaité s'associer aux manifestations réalisées autour des valeurs universelles des droits de l'homme, et rendre hommage à ce juriste hors pair, inlassable défenseur de la dignité humaine.

La Ville a choisi le cadre des *Nouveaux Entretiens de Bayonne*, pour interroger, à la lumière de l'actualité, l'universalité des droits de l'homme, et évoquer les différents questionnements sociologiques et juridiques qu'ils engendrent aujourd'hui.

Dans cette perspective, un programme d'expositions, conférences, débats et projections de films, a été organisé du 18 au 21 Mars 2009, sur différents lieux culturels de la ville - musées, théâtre, médiathèque, cinémas, université.

Une douzaine d'intervenants a été retenue afin d'animer ces conférences-débats et tables rondes autour de la défense des droits de l'homme.

La Ville assure le règlement des cachets ou rémunérations des intervenants et acquitte les charges afférentes. Elle prend en charge les frais de déplacement et d'hébergement des intervenants soit en remboursant les intéressés sur présentation de justificatifs, soit auprès des prestataires. Enfin, elle assure directement l'organisation matérielle, technique et la communication de cette manifestation.

Le montant total du budget des « Nouveaux Entretien » de Bayonne, dont les dépenses sont inscrites au Budget Primitif de la ville, s'élève à 23 300 € ainsi répartis :

BUDGET PREVISIONNEL

RECETTES		DEPENSES	
VILLE	23 300 €	Accueil intervenants (transport, hébergement, restauration)	6 250 €
		Indemnités intervenants (net)	5 500 €
		Charges sociales	1 000 €
		Communication	4 000 €
		Sonorisation/projection exposition Poudrière	5 500 €
		Autres	1 050 €
TOTAUX	23 300 €		23 300 €

Je vous demande de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à régler les dépenses correspondantes dans le cadre du budget qui vous est proposé et à signer les contrats à durée déterminée avec les intervenants suivants :

<u>Liste des intervenants</u>	Honoraires ou salaires (brut)
M LEBLANC Guillaume Professeur de Philosophie, Université Bordeaux III	550 €
Mme COSNAY Marie Ecrivain	Aucune rémunération
Me FAVREAU BERTRAND Avocat, président de l'Institut des droits de l'Homme des Avocats Européens (IDHAE)	Aucune rémunération
M WIEVIORKA Michel Directeur d'étude à l'Ecole des Hautes Etudes Sociales (EHESS).	1 100 € (droits d'auteur)
M SIRINELLI Jean-François Directeur du Centre d'Histoire de Sciences-Po, Paris.	1 100 €
M BRISSON Olivier Avocat au barreau de Paris	Aucune rémunération
M DORIGNY Marcel Professeur d'Université spécialiste de l'histoire de l'esclavage	550 €
M LACOUTURE Jean Journaliste et écrivain.	Aucune rémunération

M DUBOIS Jean-Pierre Président de la Ligue des Droits de l'Homme.	Aucune rémunération
M NUÑEZ Jean-Paul Délégué régional Languedoc-Roussillon de la CIMADE, association de solidarité active avec les migrants, les réfugiés, les demandeurs d'asile.	Aucune rémunération
M ROSENCZVEIG Jean-Pierre Président du Tribunal pour enfants de Bobigny	550 €
Mme CASTAGNEDE Jocelyne Maître de conférence, Faculté de Droit, Université de Pau et des Pays de l'Adour.	Aucune rémunération

Adopté à l'unanimité.
Ont signé au registre les membres présents.